



***Fonds de développement
des territoires (FDT)***

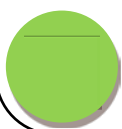
***Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017***

Produit le 30 juin 2016

Adopté le 15 août 2017

Modifié le 5 octobre 2017

Adopté le 17 octobre 2017



En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce Fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, laquelle entente a été signée par monsieur le ministre, Pierre Moreau, le 23 juillet 2015.

Le ministre a délégué à la MRC de La Nouvelle-Beauce la gestion d'une somme de 677 308 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2017 pour réaliser les objets suivants :

- a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;*
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);*
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;*
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;*
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;*
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.*

La MRC de La Nouvelle-Beauce est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toutes mesures afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les maires ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention 2016-17 par la résolution n° 13396-08-2016;*
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce par la résolution n° 13380-08-2016;*
- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour 2016-17 par la résolution n° 13239-04-2016;*
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution n° 13050-12-2015.*

Tous ces documents sont disponibles sur www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « Services et mandats » à la section du Développement économique. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Répartition du fonds dans diverses activités

Le montant de 677 308 \$ reçu du Fonds de développement des territoires (FDT) pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 ainsi que le montant reçu de la liquidation de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) de 41 354,50 \$, en plus d'un solde non utilisé de l'année 2015-2016 du FDT de 4 500 \$ totalisent ainsi un montant disponible de 723 162,50 \$ pour l'année 2016-17, ce qui a permis de financer les activités suivantes :

- ✓ Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
 - Promoteurs autres que la MRC 320 900 \$
 - Projets de la MRC de La Nouvelle-Beauce
 - Réalisation d'études en vue de la construction d'un lien interrégional entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse..... 60 000 \$
 - Contribution au financement d'actions qui vise à l'amélioration du chemin St-Rémi 30 000 \$
- ✓ Contribution au salaire de l'agente de développement rural pour 2016..... 30 000 \$
- ✓ Contributions à des ententes sectorielles :
 - Financement de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)..... 5 400 \$
 - Financement de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA)..... 6 032 \$
- ✓ Contribution au financement de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TRÉMCA) 10 000 \$
- ✓ Contribution au fonctionnement du Développement économique Nouvelle-Beauce du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 145 294 \$
- ✓ Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire et du développement du territoire du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 88 550 \$

696 176 \$

Il est donc identifié un solde non utilisé du FDT pour l'année 2016-2017 incluant celui de l'année précédente au montant de 26 986,50 \$.

Présentation sommaire des activités par objet

Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Les projets et montants autorisés pour 2016-17 sont les suivants :

Projets	Soutien Financier 2015-16
<i>Afin de poursuivre la modernisation des infrastructures sportives, la Ville de Sainte-Marie aménagera un nouveau terrain de baseball répondant aux exigences de la ligue majeure sur le site de la polyvalente Benoît-Vachon. Promoteur : Ville de Sainte-Marie.</i>	60 000 \$
<i>Dans l'objectif de promouvoir les activités nautiques sur la rivière Chaudière, la municipalité de Vallée-Jonction installera une rampe d'accès pour la mise à l'eau des embarcations sur le terrain adjacent à ses infrastructures de loisirs. Promoteur : Municipalité de Vallée-Jonction.</i>	43 000 \$
<i>Afin de répondre aux besoins de sa population, la bibliothèque La Détente de la municipalité de Sainte-Hénédine, organisme à but non lucratif, procèdera à l'achat d'étagères supplémentaires, au réaménagement de ces dernières et à la création d'un espace de lecture pour les jeunes utilisateurs. Promoteur : Bibliothèque La Détente de Sainte-Hénédine.</i>	6 000 \$
<i>Dans l'optique de sécuriser et de faciliter les déplacements actifs vers l'école, la municipalités de Scott travaillera avec l'organisme Vivre en ville sur l'élaboration d'un plan de déplacement actif. Promoteur : Municipalité de Scott.</i>	1 750 \$
<i>Dans l'optique de sécuriser et de faciliter les déplacements actifs vers l'école, la municipalité de Saint-Bernard travaillera avec l'organisme Vivre en ville sur l'élaboration d'un plan de déplacement actif. Promoteur : Municipalité de de Saint-Bernard.</i>	1 750 \$
<i>La municipalité de Saint-Elzéar, en collaboration avec l'organisme Vivre en ville, développera un projet urbanistique qui permettra de déterminer le potentiel de densification du village et les balises à respecter lors d'éventuel agrandissement du périmètre d'urbanisation. Promoteur : Municipalité de Saint-Elzéar.</i>	5 000 \$

Projets	Soutien Financier 2015-16
<i>Afin d'augmenter l'accessibilité et de donner de meilleures conditions de pratique pour les sports de glace, la municipalité de Frampton installera un système de réfrigération pour la patinoire de l'aréna. Promoteur : Municipalité de Frampton.</i>	36 000 \$
<i>Dans l'objectif de soutenir les organismes du milieu, la municipalité de Sainte-Marguerite procèdera à la rénovation du garage des loisirs servant à l'entreposage du matériel utilisé lors d'activités organisées par les bénévoles. Promoteur : Municipalité de Sainte-Marguerite.</i>	13 000 \$
<i>La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon souhaite réaliser les études préliminaires à la construction éventuelle de jeux d'eau dans le parc Alexis-Blanchet. Promoteur : Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.</i>	5 000 \$
<i>En lien avec le plan d'action de la politique familiale, la municipalité de Saint-Isidore installera un tronçon piétonnier et cyclable sur la route Coulombe, permettant ainsi de sécuriser et de faciliter le transport actif entre le périmètre urbain et l'agglomération de résidences sur la route du Président-Kennedy, communément appelé « le Quatre-Chemins ». Promoteur : Municipalité de Saint-Isidore.</i>	50 000 \$
<i>Afin de répondre aux besoins des familles installées et celles à venir, la municipalité de Saint-Bernard aménagera un parc dans le nouveau développement résidentiel du Moulin et rénovera celui situé sur le terrain des loisirs. Promoteur : Municipalité de Saint-Bernard.</i>	12 000 \$
<i>La municipalité de Saint-Bernard, en collaboration avec l'organisme Vivre en ville, développera un projet urbanistique qui permettra de déterminer le potentiel de densification du village et les balises à respecter lors d'éventuel agrandissement du périmètre d'urbanisation. Promoteur : Municipalité de Saint-Bernard.</i>	5 000 \$
Engagement pris les années antérieures dans le Pacte rural et financé par le présent fonds	
<i>En lien avec le plan de développement, la municipalité de Saint-Elzéar procèdera à la revitalisation du bâtiment des loisirs qui accueille les enfants du camp de jour en période estivale et qui est utilisé par les organismes du milieu. Promoteur : Municipalité de Saint-Elzéar.</i>	60 000 \$

Engagement pris les années antérieures dans le Pacte rural et financé par le présent fonds	
Projet pour la construction d'un pont suspendu multifonctionnel à haubans à vocation récréotouristique sur la rivière Chaudière à Sainte-Marie, d'une longueur de 207 mètres par 3 mètres de largeur. Promoteur : Ville de Sainte-Marie.	14 000 \$
Projet pour la mise en commun d'une ressource en loisir pour les municipalités de Frampton, de Sainte-Hénédine et de Sainte-Marguerite, et ce, pour une période de trois ans . Promoteur : Municipalité de Sainte-Marguerite.	8 400 \$
Total	320 900 \$

Établissement, financement et mise en œuvre d'entente sectorielle et autres ententes

La MRC de La Nouvelle-Beauce a soutenu :

- La Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA) au cours de l'année 2016 en lui versant un montant de 5 400 \$
- L'entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches de la Table Éducation de Chaudière-Appalaches (TÉCA). Négociée en 2015, cette entente est valide du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2017. La MRC n'a pas d'engagement financier, mais s'engage à collaborer à la réalisation des objectifs d'intervention.
- La Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) contribution de 6 032 \$
- La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TRÉMCA) montant versé de 10 000 \$

➤ **Soutien au développement rural**

- La MRC de La Nouvelle-Beauce s'est approprié un montant de 30 000 \$ en 2016 pour payer une partie du salaire de l'agente de développement rural. Le solde du salaire de ce poste est assumé par des quotes-parts facturées aux municipalités.
- L'agente de développement rural participe à la Table intermunicipale en loisir de la Nouvelle-Beauce qui assure une concertation des directeurs, coordonnateurs ou responsables des loisirs du territoire.

- Mise en place d'un comité de travail avec les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine et Saint-Isidore en vue de l'implantation d'une piste cyclable sur d'anciennes emprises ferroviaires. Ce dossier se réalise avec la collaboration de la municipalité de Saint-Anselme et la MRC de Bellechasse.
- Participation et soutien technique à l'élaboration d'une planification stratégique territoriale dans la municipalité de Sainte-Hénédine.
- Mise en œuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Contribution au fonctionnement du Développement économique Nouvelle-Beauce

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) a été très actif au cours de l'année 2016 sur le territoire de la Nouvelle-Beauce. Étant un pilier du développement économique de la Nouvelle-Beauce, DENB est la porte d'entrée pour les entrepreneurs et un participant actif au développement de projets structurants.

Les principaux services offerts par le biais du DENB sont :

- Accompagnement technique et financier;
- Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivi des entreprises;
- Mentorat d'affaires;
- Soutien à l'implantation et à la relocalisation;
- Organisation d'activités d'animation économique et d'intégration dans la communauté d'affaires;
- Collaboration et implication à des projets structurants pour la région.

Voici un aperçu des services rendus et des aides financières étudiées par DENB pour l'année 2016 à plus de 500 clients provenant majoritairement du territoire de la Nouvelle-Beauce :

Bilan des services rendus par le personnel de DENB pour l'année 2016		
Type de services offerts par le CLDNB	PLUS DE 700 *	
Consultation, orientation et références	394	
Plan d'affaires, études de pré faisabilité	38	
Accompagnement et suivi	69	
Formation en entrepreneuriat	69	

Bilan des services rendus par le personnel de DENB pour l'année 2016

Type de services offerts par le CLDNB (suite)	PLUS DE 700 *
Recherche de financement	53
Autres services techniques	81
Total :	704

* Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque service.

BILAN SOMMAIRE DES FONDS LOCAUX	Nombre de dossiers d'entreprises acceptés	* Aide financière acceptée	Investissements totaux
FLI/FLS	7	330 000 \$	2 991 509 \$
Soutien au travail autonome (démarrage)	9	N/A	N/A
Fonds des entrepreneurs	19	35 870 \$	172 060 \$
Futurpreneur	6	80 000 \$	700 110 \$

* Déboursée ou non

Le Mentorat d'affaires

En 2016, ce sont 25 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service profite à 53 mentorés qui utilisent le service de 14 mentors bénévoles de la Nouvelle-Beauce pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années. Cette année, trois déjeuners d'information ont été organisés où une trentaine d'entrepreneurs et professionnels sont venus entendre les témoignages d'un mentor et d'un mentoré sur les bénéfices qu'apporte une telle relation.

Encore en 2016, les résultats témoignent d'un intérêt marqué et d'une approche appréciée par les entrepreneurs de la région. Depuis la création du service de mentorat d'affaires en Nouvelle-Beauce, il y a eu **152** entrepreneurs qui ont bénéficié de précieux conseils d'un mentor.

Mentorat d'affaires	Nouvelle-Beauce	% en Nouvelle-Beauce
<i>Entrepreneurs - démarrage</i>	13	52 %
<i>Entrepreneurs - croissance</i>	5	20 %
<i>Entrepreneurs - transfert d'entreprise</i>	7	28 %
<i>Nouveaux jumelages 2016</i>	25	100 %
Mentorés jumelés à un mentor au 31 décembre 2016 (dyades actives)		53

La formation

Chaque année, DENB, le Cégep Beauce-Appalaches et Emploi-Québec travaillent ensemble à offrir des formations sur divers sujets portant sur la gestion des entreprises, et ce, à coût minime pour les entrepreneurs. Les thèmes abordés sont, entre autres, le marketing, les ressources humaines, la production, l'administration, etc. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise.

En 2016, une dizaine d'ateliers de formation ont été donnés à plus de 128 participants. Aussi, les entreprises de la région ont pu bénéficier pour une deuxième cohorte de la formation spécialisée « Pour être plus efficace en stratégie de développement de produits » donnée par l'Institut de développement de produits. Cette formation a été suivie par une douzaine de participants qui pourront mettre en application les principes adoptés par les grands leaders de l'innovation.

DENB croit profondément aux bienfaits de la formation et constate que celle-ci, lorsqu'elle est suivie d'un bon accompagnement, contribue de façon significative à augmenter le taux de survie des entreprises.

Autres projets

DENB collabore aussi étroitement avec d'autres intervenants dans certains projets comme :

- Le concours OSEntreprendre;
- La Foire de l'emploi Beauce-Nord;
- La promotion de l'entrepreneuriat par des capsules vidéo « Entrepreneur, un mode de vie pour toi! » réalisées en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi de Beauce-Nord;
- Les ateliers « Partez en affaires »;
- Etc.

Plusieurs projets ont comme objectif de sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région de la Nouvelle-Beauce.

DENB soutient aussi divers projets structurants pour la région comme :

- *L'implantation d'un hôtel à Sainte-Marie;*
- *L'implantation d'un site de transbordement ferroviaire en Nouvelle-Beauce;*
- *La croissance du centre d'étude collégiale du Cégep Beauce-Appalaches à Sainte-Marie;*
- *Le projet « la Beauce embauche »;*
- *Etc.*

Le premier trimestre 2017

En ce qui concerne le premier trimestre de l'année 2017, Développement économique Nouvelle-Beauce poursuit son rôle d'accompagnateur auprès des entreprises du territoire. Plus de 300 interventions ont été faites auprès d'entreprises existantes ou de promoteurs ayant un projet d'affaires. Plus de 221 promoteurs et 145 entreprises existantes ont bénéficié de services de Développement économique Nouvelle-Beauce du 1^{er} janvier au 31 mars 2017. Toujours dans le souci d'offrir des services répondants aux besoins des entrepreneurs, Développement économique Nouvelle-Beauce est très présent sur le terrain et à l'écoute de sa clientèle. C'est pour cette raison que l'équipe de DENB est très impliquée dans certains dossiers jugés prioritaires pour la région par exemple l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en Nouvelle-Beauce. DENB continuera au cours de l'année 2017 à s'impliquer dans différents projets à caractère local ou régional, et ce, sans délaisser son offre de services régulière auprès des promoteurs et entreprises du territoire.

Aménagement du territoire et du développement du territoire

Les activités financées en partie par le Fonds de développement du territoire pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 sont :

Activités	Montant engagé
<u>Élaboration d'une politique de gestion des cours d'eau pour la MRC</u> Vérification externe : Entreprise privée	3 000 \$
<u>Travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau de la Nouvelle-Beauce</u> - Visites de terrain (11 municipalités) - Analyse des dossiers - Rencontre des personnes intéressées - Supervision des travaux - Engagement d'une ressource pour l'été (étudiant) Travail réalisé par la technicienne en aménagement du territoire Supervision : Directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement	57 000 \$
<u>Plan de développement du territoire et des activités agricoles</u> - Caractérisation des friches 2 (2 ha et +) sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce - Visites de terrain - Rencontres (2) d'information auprès des propriétaires de friches - Présentation aux élus, dg des municipalités et comité aviseur PDTAA - Soutien aux promoteurs pour le développement d'activités reliées à l'agrotourisme Travail réalisé par l'agente de développement rural Supervision : Directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement	10 000 \$

Activités	Montant engagé
<u>Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)</u> - Travail en Commission d'aménagement (4 rencontres) - Travail d'animation avec l'organisme Vivre en ville - Préparation des problématiques - Modifications ponctuelles du SADR Réalisation : Aménagiste principale Supervision : Directeur du Service d'aménagement et de développement du territoire Animation : Vivre en ville	30 000 \$
<u>Agrandissement des périmètres urbains (PU)</u> - Évaluation des 11 PU en termes de besoins pour les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles - Suivi des dossiers en cours d'exclusion à la CPTAQ (argumentaires et auditions pour Saint-Elzéar, Saint-Bernard et Sainte-Marie) - Rencontre du syndicat local de l'UPA de La Nouvelle-Beauce - Rencontre du comité aviseur en lien avec le PDTAA Réalisation : Aménagiste principale Supervision : Directeur du service d'aménagement et de développement du territoire	20 000 \$
Montant engagé par le Service d'aménagement du territoire et du développement pour cette même période	120 000 \$

Montant dédié par le Fonds de développement des territoires au soutien des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire :

1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 : 88 850 \$

TOTAL : **88 850 \$**

Il va sans dire que plusieurs autres activités sont au programme de travail de ce service.

Soutien aux municipalités en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services

Aucune activité.

Conclusion

En Nouvelle-Beauce, le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir financièrement deux organisations, la MRC de La Nouvelle-Beauce et Développement économique Nouvelle-Beauce, en plus de favoriser la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a de plus soutenu le dynamisme du milieu par l'offre de biens et de services qui améliorent la qualité de vie des citoyens de la Nouvelle-Beauce.

Ce qui est apprécié de ce fonds, c'est qu'il permet au conseil de la MRC de partager ce fonds en fonction de ses priorités et des besoins de la collectivité en plus d'être en lien avec les diverses planifications du territoire. C'est un fonds qui est simple et souple à gérer tout en assurant l'impartialité du conseil dans ses choix. Il donne à la MRC les moyens financiers de réaliser ses nouvelles responsabilités en matière de développement.

En Nouvelle-Beauce, la confiance et la fierté envers ses contribuables et le potentiel de son territoire sont l'essence de notre développement.

*Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier
Le 17 octobre 2017*